

PROCES-VERBAL

**de la 63^{ème} Assemblée générale ordinaire
de l'Ordre neuchâtelois et jurassien de EXPERTsuisse**

**tenue jeudi 9 juin 2022,
au Loby Bar (esplanade est du complexe de la Maladière) à Neuchâtel**

Le président, M. Benjamin Chapuis, ouvre la séance à 18h15 en saluant tous les membres présents et en particulier,

Mme Anja Jenner, représentante de la direction d'EXPERTsuisse ; M. Joachim Beil, responsable d'EXPERTsuisse pour la Suisse romande dès la fin août 2022 et M. Eric Corret, Président de l'Ordre des experts-comptables Bourgogne Franche-Comté.

Dans son allocution introductive, le président rappelle brièvement les dispositions statutaires sur les votes.

Chaque membre ordinaire, individuel ou entreprise, dispose d'une voix, tandis que les collaborateurs spécialisés, les alumni et les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote.

Le protocole de l'Assemblée générale sera tenu par M. Jean-Philippe Kohler, secrétaire.

L'Assemblée désigne Mme Mélanie Erb-Zimet et M. Claude Gaberell comme scrutateurs.

Il est ensuite donné lecture de l'ordre du jour tel que mentionné dans l'invitation du 17 mai 2022, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Approbation du PV de la 62^{ème} Assemblée générale ordinaire du 17 août 2021
3. Admissions, démissions et exclusions des membres
4. Rapport annuel
 - 4.1. Rapport d'activité du président
 - 4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2021/2022
5. Le mot du Président
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes annuels
8. Décharge aux membres du comité
9. Approbation du budget 2022/2023
10. Divers et propositions individuelles

Il est accepté sans modification.

1. PRESENCES

Sont présents :

Guillaume Bandelier, Vincent Bernasconi, Thierry Beuret, Yann Bieli, Alexandra Bioche, Laurence Borer, Debora Buccieri, Benjamin Chapuis, Yvan Colella, Alain Crevoiserat, Roberto Di Grazia, Patrick Dos Reis, Manuela Erard, Loïc Erard, Mélanie Erb-Zimet, Joël Etique, Lucas Facchinetti, Vanessa Fahrni, André Figueiredo, Claude Gaberell, Olivier Godat, Philippe Godet, Elsa Gogniat, Sarah Gretillat, Olivier Hostettler, Yoshi Hrdina, José Jolissaint, Lazlo Kelemen, Jean-Philippe Kohler, Patrick Kolonovics, Zozan Kolusari, Elodie Langenegger, Damien Lazzarini, Sacha Lehmann, Pierre L'Eplattenier, Marion Lévrier-Ferrollet, Caroline Liu, Ridvan Lokaj, Sandra Menoud, Joane Meyrat, Mike Montandon, Patrick Nicolet-dit-Félix, Fabien Perrinjaquet, Stefano Ponta, Naomie Queloz, Jacques Rais, Pierre-Alain Rickli, Andrea Rohrer, Benoit Rossier, Mathieu Roth, Damien Schaller, Mégane Vallat, Patrick Wegmann, Pierre-Yves Wehrli, Pierre Wyss.

ainsi que les sociétés :

BDO SA, Brunner & Associés SA ; BVConsult SA ; Cabinet d'audit Leitenberg & Associés SA ; CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA ; D & D Fiduciaire S.A. ; Experts Fiduciaire SA, FDA Fiduciaire S.A. ; FIDAG Audit SA ; Fidag Jura SA ; Fiduciaire Horlogère Suisse SA, Fiduciaire Leitenberg & Associés SA ; Fiduciaire Muller Christe & Associés SA ; Fiduciaire Y. Lanoir & Cie SA ; Fiduconsult Acta SA ; Fiduconsult Jura S.A. ; FSK Audit SA ; GF Audit SA, succursale de Neuchâtel ; KPGM SA ; MAZARS SA ; PricewaterhouseCoopers SA ; revixpert SA, RVF Fiduciaire SA ; Vigilis SA

Sont excusés :

Fabrice Beuchat, Dominique Boillat, Bernard Cuche, Denis Desaulles, Xavier Durini, Ludi Florian, Stefan Forino, Cynthia Frei, Célien Girardin, Damien Haldimann, Christophe Isaak, Olivier Jeanneret, Romain Jemmely, Florence Jolidon, Serge Laville, Ken Lehmann, Thierry Mathez, Eric Monard, Lionel Péquignot, Valérie Reymond Benetazzo, Frédéric Schneider, Nicolas Voirol, Jean-François Wehrli et Felipe Zoccolillo.

Le président remercie les membres présents.

2. APPROBATION DU PV DE LA 62e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 août 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 août 2021 a été envoyé à tous les membres de l'ordre, par courrier électronique du 17 mai 2022.

Personne n'en demande la lecture. Il est accepté tel que rédigé, avec remerciements à son auteur.

3. ADMISSIONS, DEMISSIONS ET EXCLUSIONS DES MEMBRES

L'état au 1^{er} juillet 2022 des membres, répartis par catégories, se présente comme suit :

- 17 entreprises membres ;
- 93 experts – membres individuels ;
- 85 collaborateurs spécialisés – membres individuels ;
- 30 alumni ;

Soit une diminution de :

3 experts-membres individuels ;

une augmentation de :

7 collaborateurs spécialisés – membres individuels ;

et de

3 alumni,

par rapport à l'état au 1^{er} juillet 2021.

4. RAPPORT ANNUEL

4.1. Rapport d'activité du président

En ligne avec sa mission, notre section a déployé, cette année encore, une activité intense, dont le président relève les événements principaux :

Cinq à sept

- le « 5 à 7 » du 8 juin 2021 sur « Le devoir de fiduciaire sous l'angle de la protection des données », par M. Stéphane Droxler, DP&Sm ;
- les « 5 à 7 » du 7 décembre 2021 et 2 février 2022, « Stand-up, itération ou séances agiles – comment rendre vos réunions efficaces et engageantes ? », présenté par M. Lorain Blétry, de Paradigm21, suivis d'un spectacle ;

Séminaires fiscaux

- le séminaire fiscal en ligne de Neuchâtel du 27 janvier 2022, organisé en collaboration avec Fiduciaire Suisse et l'OREF sous la direction de M. Sacha Lehmann ;
- le séminaire fiscal jurassien du 10 février 2022, également en collaboration avec Fiduciaire Suisse et l'OREF, sous la responsabilité de MM. Joël Etique et Jean-Philippe Kohler ;

Relation avec notre écosystème

- la rencontre annuelle avec la Ministre jurassienne Mme Rosalie Beuret-Siess et le Chef du Service des contributions (JU), M. Pascal Stucky, en juin 2022 ;
- la rencontre avec le Conseiller d'Etat M. Laurent Kurt accompagné de M. Youssef Wahid, Chef du Service des Contributions (NE) en juin 2022, également ;
- un nouveau webinaire pour l'UNAM, « Echéances fiscales à ne pas manquer ! » du 24 novembre 2021, avec la participation de 5 entreprises membres ;
- le « 5 à 7 » du 11 mai 2022, organisé en partenariat avec l'Ordre des avocats neuchâtelois (OAN) : « Fiscalité et droit de la famille, quelques exemples pratiques » ;

Communication

- la création d'un compte LinkedIn dès l'automne 2022, animé par M. Philippe Godet ;
- la recherche d'une stratégie cohérente en matière de communication ;

Ethique, formation

Selon le président, l'assemblée générale ne se veut pas le lieu d'un rapport exhaustif de tous les thèmes d'activités déployés durant l'année écoulée.

Pour une description plus détaillée, il renvoie l'auditoire à son rapport écrit du 17 mai 2022 envoyé avec l'invitation.

Le Président profite néanmoins de ce point à l'ordre du jour pour remercier vivement ses collègues du comité, qui tous, à un titre ou à un autre, s'engagent pour la profession.

Il les remercie chaleureusement.

4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2021/2022

Les comptes de l'exercice 2021/2022 ont été transmis à tous les membres par courriel avec l'invitation à la présente assemblée.

Succinctement résumés, le rapport du trésorier se présente comme suit :

Total des produits	Fr. 30'453.00
Total des charges	<u>Fr. - 29'593.10</u>
Résultat net d'exploitation	Fr. 859.90
Résultat financier	<u>Fr. 93.90</u>
Résultat net de l'exercice	<u><u>Fr. 766.00</u></u>
Total des fonds propres	<u>Fr. 99'444.65</u>
Total du bilan	<u>Fr. 126'943.75</u>

Aucune question n'est adressée à M. Joël Etique, trésorier, qui est vivement remercié pour son travail.

5. LE MOT DU PRESIDENT

Donner satisfaction aux attentes, même non formulées, des membres est la préoccupation essentielle du Président.

Dans son message, il évoque différents projets en gestation qui reflètent cette priorité :

- Développement de la visibilité de l'ONJEC sur les réseaux sociaux (notamment LinkedIn), et via le soutien ou l'animation d'événements propres aux associations proches, voire par des publicités ciblées sur différents vecteurs ;
- Collaboration avec nos voisins et amis français, notamment via ½ journée de formation à Morteau le 25 novembre 2022, et probablement en 2023 à la Chaux-de-Fonds ;
- Rapprochement employeurs / étudiants des écoles professionnelles, hautes écoles et universités, par l'organisation d'un face à face ;
- Rappel des multiples avantages à être membre d'EXPERTsuisse et de l'ONJEC (séminaires appropriés, ouvrages professionnels, rabais de flotte automobile, etc...).

Le Président conclut en soulignant que l'ONJEC est à l'écoute de ses membres.

Toute proposition et/ou sujet de réflexion seront bienvenus.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Etabli sur la base d'un examen succinct selon la NAS 910, le rapport sur des comptes annuels 2021, daté du 17 mai 2022 et signé par Mme. Laure Siegenthaler et M. Serge Laville, est exempt de toute réserve et de toute remarque.

Les deux auditeurs sont vivement remerciés pour leur travail.

7. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le rapport et les comptes annuels 2021/2022.

8. DECHARGE AUX MEMBRES DU COMITE

C'est avec la même unanimité qu'elle donne décharge aux membres du comité.

9. APPROBATION DU BUDGET 2022/2023

Ce budget, lui aussi envoyé par courrier électronique avec l'invitation, peut être résumé comme suit :

Total des produits	Fr.	30'400.—
Frais d'administration, assemblées et conférences, net Fr. 42'000.--		
Publicité pour entreprise membres, net Fr. 3'000.--		
Participation à l'acquisition d'ouvrages spécialisés Fr. 1'000.--	Fr.	<u>-46'000.—</u>
Résultat d'exploitation	Fr.	-15'600.--
Charges financières	Fr.	<u>-50.—</u>
Excédent net de charges	Fr.	<u><u>-15'650.--</u></u>

En complément à la présentation de ce budget, le président précise que le nouveau modèle de cotisation des membres nous rend financièrement très dépendants d'EXPERTsuisse.

L'assemblée prend acte de l'information et accepte le budget 2022/2023 à l'unanimité.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition formulée par l'assemblée, mais des remerciements chaleureux et des applaudissements nourris sont adressés au Président, M. Benjamin Chapuis, pour son enthousiasme, son dynamisme, et la qualité des activités déployées.

Le président clôture cette 63^e Assemblée générale à 18h40.

La soirée se poursuivra au festival de musique Festi'neuch.

Le secrétaire



Jean-Philippe Kohler

Neuchâtel, le 26 août 2022